

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 719

**Artikel:** Un beau résultat

**Autor:** Girod, Renée

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266001>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**...A GENÈVE**

**Fraisse & C<sup>ie</sup>**  
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de  
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37  
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.73.39  
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

emand la brochure destinée aux jeunes filles, intitulée « Was erwartet Ihr vom Leben, was erwartet das Leben von Euch ? »

Le Comité a reçu avec reconnaissance le don de 3000 fr. remis par M. Rechsteiner en souvenir de sa femme. Le Comité a décidé de verser ce don au Fonds Caviezel, destiné à payer des indemnités de voyage aux délégués de des manifestations internationales et de désigner désormais ce fonds: Fonds Caviezel-Alice Rechsteiner.

M<sup>me</sup> Hämmerli-Schindler a renseigné le Comité sur les résultats de l'action de Secours des femmes suisses en faveur des populations affamées.

Donnant suite à une demande du Conseil international des Femmes, le Comité a examiné s'il pourrait proposer des candidates pour la Commission des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies. Il a été décidé de présenter trois candidates: M<sup>lle</sup> le Dr Renée Girod (Genève), M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, avocate (Lausanne), M<sup>me</sup> Jeanne Eder-Schwyzler, Dr ès sciences (Zurich). V. W.

## Nouvelles suffragistes

M<sup>me</sup> Riat-Robbi, docteur en médecine à Delémont, nous a communiqué un article relatif au projet bernois de suffrage féminin communal et que le « Démocrate », journal publié à Delémont, a bien voulu accueillir dans ses colonnes. La place nous manque pour reproduire, ici, l'article entier, mais nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur la note, aimable à l'égard des femmes, dont la rédaction du journal a accompagné les réflexions de M<sup>me</sup> Riat.

L'article 4 de la Constitution fédérale dit cette chose magnifique que « tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilège de lieu, de naissance, de personne ou de famille », mais en fait il y a le privilège du sexe masculin. La Suisse est une démocratie c'est-à-dire une forme de gouvernement dans lequel le peuple est souverain. Or, en Suisse, une moitié du peuple gouverne l'autre moitié, à moins que l'on considère que les femmes ne font pas partie du peuple suisse.

Nous ne voudrions toutefois pas omettre de rendre hommage à la compréhension et à l'esprit d'équité du Conseil-exécutif, qui propose l'introduction du droit de vote des femmes dans les communes.

La question du suffrage féminin est donc une fois de plus enterrée dans le canton de Berne. Mais les femmes, persuadées que toujours et malgré tout les causes justes l'emportent sur l'injustice ou sur des questions d'opportunité, continueront à lutter. M<sup>me</sup> Dr. M. R.R.

(C'est bien volontiers que nous avons laissé la parole à une féministe et force nous est de reconnaître que les arguments qu'elle avance sont de nature à faire réfléchir les électeurs et surtout ceux qui n'entendent pas s'opposer a priori à l'émancipation de la femme. La Suisse est un des rares pays où le droit de vote lui est refusé. La question mérite donc d'être étudiée. — Réd.)

## Un beau résultat

Nous pensons intéresser les lectrices du *Mouvement Féministe* en leur donnant des renseignements au sujet de la collecte organisée cet été par les femmes suisses et qui va prochainement se terminer.

L'appel concernant le lait condensé a rapporté 140.000 boîtes qui sont déjà parties, et arrivées dans les régions avoisinantes où les besoins sont les plus grands.

Environ 600.000 coupons de repas ont été reçus et déjà transformés en paquets de vivres. Chaque feuille de 100 coupons permet d'acquiescer:

1 kg de sucre.  
1 kg de fromage gras  
1 kg de graisse  
1 kg 400 de viande  
20 litres de lait.

Le prix de revient d'un de ces colis est de Fr. 35.—

La collecte de légumineuses a recueilli 394 tonnes qui ont permis de préparer jusqu'à présent 100 tonnes de soupe très nourrissante qui sont emballées et prêtes à partir. Le prix de revient est de Fr. 190.— par tonne.

A certains jours, la centrale de Herzogenbuchsee a reçu jusqu'à 3400 colis par jour. Cette affluente a fourni une occupation rétribuée à 8 femmes, car il fallait trier, sans tarder, le contenu parfois altérable des envois, qui, outre les légumineuses, contenaient les denrées les plus diverses, beurre frais, légumes, fruits, vêtements, souliers, etc.

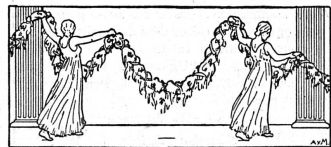
En outre, près de 300.000 Fr. ont été reçus. Il manque donc encore 50.000 Fr. pour payer 10.000 colis !!!

Ajoutons que la Suisse orientale a beaucoup plus généreusement répondu que la Suisse Romande, dont l'apport n'a pas été ce qu'on était en droit d'espérer.

Disons enfin, que les frais de propagande ont été restreints afin de ne rien soustraire des fonds recueillis.

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre ce beau résultat dû à l'intelligente organisation de M<sup>me</sup> Hämmerli-Schindler et de ses collaboratrices.

Dr. Renée GIROD.



## A travers les Sociétés

Le Cartel des associations féminines vaudoises, qui groupe quatorze sociétés, a tenu son assemblée annuelle, le 12 novembre, dans le nouveau et confortable local de l'Union des femmes de Lausanne, au Carillon, sous la présidence de M<sup>me</sup> Bergier (Amies de la jeune fille), laquelle a donné les résultats de la grande collecte des femmes suisses en faveur des mères et des enfants affamés d'Europe, organisée dans tous les cantons ou presque. En Suisse romande ont été recueillies 5.000 boîtes de lait condensé; la collecte en espèces a produit, au total, Fr. 350.000 environ qui permettront de convertir en marchandises le million de coupons de repas reçus; il y a eu aussi des dons de fromage, de graisse, de sucre, de lait; les marchandises périssables ont été immédiatement distribuées à Vienne par les soins des Quakers. La collecte sera terminée à la fin de novembre.

M<sup>lle</sup> A. Quinche, avocate à Lausanne (Suffrage féminin), a donné des renseignements sur la vente des cartes postales d'Anker en faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin. M<sup>lle</sup> Fr. Fonjallaz (Epesses, Fédération des Unions de femmes) a insisté sur la nécessité d'une collaboration plus suivie entre les associations féminines; cette entente serait grandement facilitée par la création d'un secrétariat, à l'image de ce qui se fait en Suisse allemande, ou par l'installation de « la maison de la femme » dont on parle depuis si longtemps; la question reste à l'étude.

La présidence du cartel, assumée pour deux ans par les Amies de la Jeune fille, passe au groupe vaudois de la Ligue des femmes abstinences, dont la présidente est M<sup>me</sup> Y. Leuba-Bornand, à Cuarnens. S. B.

## Association féminine genevoise de gymnastique.

Pour la première fois le Mouvement accueille un compte rendu de l'Association féminine de gymnastique. Nous sommes heureuses de saluer la bienvenue à ces sections où l'on s'efforce aussi de former les caractères féminins et de développer le sens civique. Espérons qu'à l'avenir, elles nous donneront souvent de leurs nouvelles. (Réd.)

Cet important groupement, qui comprend 19 classes actives, 6 classes adultes et 22 classes de pupilles, a tenu son assemblée générale au cours de laquelle les autorités ont été renouvelées après un mandat de 3 ans.

Les différents rapports: Administratif (M. J. Liechi, président), technique (M. Ch. Moret), Pupilles (M<sup>mes</sup> Chappuis et Moret), Presse et Propagande (M<sup>me</sup> Liechi), de caisse (M<sup>me</sup> Puhl), furent approuvés: Autant l'un que l'autre ont fait ressortir la marche ascendante de notre association féminine de gymnastique.

Ce fut ensuite les élections pour lesquelles une chaude lutte se disputa, les présidences administrative et technique étant visées par plusieurs candidats. Voici la composition de ce nouveau Comité:

Comité cantonal: Président M. Ch. MORET, Rue Edouard-Racine 6.

Membres: M<sup>me</sup> Blanc (U. G. S.), M<sup>lle</sup> Bordairon (Genève-Ville), M<sup>me</sup> Chappuis (Eaux-Vives), M<sup>mes</sup> Fricker et Liechi (Helvétia), M<sup>me</sup> Puhl (Education Physique).

Comité technique: Présidente M<sup>me</sup> R. Villet, Rue Henri-Mussard 11.

Membres: M<sup>me</sup> Berner (Helvétia), M. Ehinger (Chêne-Bougeries), M<sup>lle</sup> Romanet (Petit-Saconnex), M<sup>lle</sup> Wutrich (Grand-Saconnex).

A remarquer que, depuis la fondation de l'Association en 1921, c'est la première fois que la présidence sera assurée par une dame.

Commission des pupilles: Présidente M<sup>me</sup> CHAPPUIS, Rue du Rhône 49.

Membres: M<sup>lle</sup> Berger, M<sup>mes</sup> Chârière et Moret (Genève-Ville), M<sup>me</sup> Lehmann (Plainpalais) et M<sup>me</sup> Villet (U. G. S.).

En fin de séance les diplômés de membres honoraires furent décernés à M<sup>me</sup> Blanc, secrétaire et membre fondatrice de l'Association, à M<sup>me</sup> Puhl, trésorière depuis 10 années et à M. Jean Liechi, président sortant de charge.

On signala l'obtention de la mention fédérale pour 15 années de travail au Comité de M<sup>me</sup> Guillermin (Plainpalais) et du diplôme fédéral de gymnastique par M<sup>lle</sup> Romanet (Petit-Saconnex). J. C.

## 23<sup>me</sup> Assemblée générale des déléguées de l'Association Suisse des Femmes Universitaires

9-10 novembre 1946

Neuchâtel nous a reçues dans une atmosphère de brume et de bise mais fort sympathique, et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé la Collégiale et le lac.

Le samedi soir, une copieuse fondue nous réunit à la Taverne neuchâteloise et permit aux anciennes déléguées de se retrouver et d'accueillir les nouvelles dans une ambiance de franche camaraderie. Puis l'Association de Neuchâtel nous avait préparé une charmante réception dans le grand salon XV du Palais DuPeyrou, une des plus belles maisons patriciennes de Suisse. Après les paroles de bienvenue de M<sup>me</sup> Jeanneret, présidente de l'association, M<sup>lle</sup> J. A. Bohy fit revivre devant nous les 6 « Princesses françaises » qui, de 1504 à 1707, se succédèrent à la tête de l'Etat de Neuchâtel. Cette causerie fut agrémentée de projections lumineuses fort bien choisies. Une collation offerte par les Neuchâteloises et un vin d'honneur de la ville clôtura cette délicieuse soirée.

Alors que dans tous les pays, on cherche à reconstruire un monde meilleur, que ceux qui ont des convictions chrétiennes ne mettent leur espoir qu'en Dieu, ayant constaté la vanité de bien des efforts humains, nous avons été plusieurs à regretter qu'une association de femmes universitaires n'ait pas eu le souci de permettre à ses participantes de suivre leurs services religieux. Dimanche matin donc, à 9 h. 15, le Laboratoire suisse de recherches horlogères nous accueillit, dans son auditoire, pour l'assemblée administrative, présidée par M<sup>me</sup> Hegg (Berne), qui ouvrit la séance par la lecture d'un message venu des Etats-Unis. Après les rapports obligatoires, il n'y eut que de brèves discussions au sujet de l'emploi du bénéfice de l'année écoulée (il se monte à fr. 55,49) qu'on décida de verser au fonds des voyages et travaux, et au sujet de la cotisation au Secrétariat féminin suisse qui fut amenée pour tous les cantons à fr. 1.— par membre.

M<sup>lle</sup> Muriset, de la Bibliothèque Nationale de Berne, fit un rapport très intéressant du travail qu'elle accomplissait actuellement pour établir un fichier des activités féminines. M<sup>me</sup> Debrüt-Vogel (Berne) donna lecture du rapport de la commission des intérêts féminins. Avec humour, M<sup>e</sup> A. Quinche (Lausanne) déroula devant nous les sept années d'activité de la commission des questions nationales, proposant sa dissolution, mais la création d'une commission pour les questions internationales qui prennent de jour en jour plus d'importance et surchargent le Comité. Enfin M<sup>lle</sup> Zollikofer (Zurich) lut le rapport de la commission pour l'étude d'un institut de recherches alimentaires et ménagères; cette commission désire avoir l'appui d'autres sociétés féminines et celui de l'Ecole Polytechnique Fédérale pour être mieux équipée au point de vue scientifique.

On procéda ensuite à l'élection de 2 nouveaux membres du Comité: M<sup>lle</sup> A. Kunz (St-Gall), pharmacienne, en remplacement de M<sup>lle</sup> H. Seiler, et M<sup>lle</sup> A. Keller (Bâle), Dr. phil., en remplacement de M<sup>lle</sup> M. Schubiger. M<sup>lle</sup> C. Zollikofer (Zurich) et M<sup>me</sup> Y. Darbre-Garnier (Lausanne)

**CANTON DE VAUD**

*L'association des tricots*

9, rue de la Confédération  
GENÈVE

26, rue de Bourg  
LAUSANNE

dont le mandat arrivait à expiration, furent réélus. M<sup>me</sup> Hegg, qui fait partie du Conseil de la Fédération internationale des Femmes universitaires, nous raconta ce que furent les premiers contacts internationaux depuis la fin de la guerre. Tout d'abord, le Bureau se réunit à Zurich à Pâques 1946; ni le zèle ni l'enthousiasme ne manquèrent pour recommencer le travail. En été, le Conseil de la Fédération eut le privilège de se réunir à Londres où l'on accueillit la nouvelle association de Ceylan. Les commissions, elles aussi, reprennent leurs travaux dans tous les domaines; situation politique et professionnelle de la femme mariée, aide aux réfugiés intellectuelles, problèmes juridiques, voyages, etc. On parle du prochain congrès mondial qui aura probablement lieu à Toronto (Canada) sur l'invitation des Américaines. On discute aussi de la participation des femmes dans les commissions de l'O.N.U. et nous sommes obligées de constater, avec regrets, que les femmes suisses sont fort handicapées de ne pas avoir de droits politiques. Mais nous ne désespérons pas de les obtenir un jour!

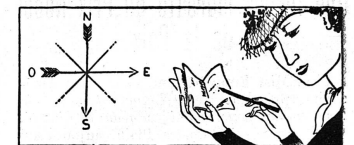
C'est à Berne qu'aura lieu notre prochaine assemblée des déléguées et nous remercions vivement son association de son invitation.

Après cette longue séance, un déjeuner fort bien servi nous attendait au Restaurant du Palais DuPeyrou; le vin d'honneur de la ville de Neuchâtel n'y fit pas défaut! On nota entre autres la présence de M. le Professeur Neeser, recteur de l'Université et M<sup>me</sup> Jeanneret-Nicolet, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Chaque déléguée — et même M. le professeur Neeser — eut la surprise de trouver à sa place le livre d'Elisabeth Huguenin « La femme seule ». Fort heureusement de nombreuses « universitaires » sont épouses et mères de famille.

Le soleil daigna se montrer l'après-midi; il faisait cependant trop froid pour rester dehors, et grâce à l'obligance de M. Jaquerod, Directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères, nous pûmes nous initier aux progrès de la technique horlogère. Il fallut pourtant nous arracher à la contemplation de ces merveilles; chacune reprit son train, non sans avoir encaissé autour d'une tasse de thé au Buffet de la gare.

Nous vifs remercions vont à l'Association de Neuchâtel et tout particulièrement à sa présidente M<sup>me</sup> Jeanneret, qui n'ont rien négligé pour assurer la réussite de ces deux journées; nous en garderons, n'est-il pas vrai, un excellent souvenir. TILKA PRINCE, lic. math.

L'Assemblée des déléguées du Secrétariat féminin suisse a eu lieu le samedi 23 novembre au Kongresshaus à Zurich. On y débattit longuement le problème financier qui est capital pour l'existence d'un secrétariat qui chacun s'accorde à juger indispensable. Nous nous proposons d'exposer les différents sujets traités à cette occasion, dans notre No 14 décembre, afin de disposer d'une place suffisante pour ces questions qui nous intéressent toutes.



## Garnet de la Quinzaine

GENÈVE: Tous les jours de 12 à 14 heures.

Union Chrétienne de Jeunes Filles, Taconerie 5, 2<sup>me</sup> étage. Beaucoup de femmes et de jeunes filles qui n'ont pas le temps de retourner chez elles, pour midi, sont chaleureusement invitées à venir se reposer là, après leur repas dans une pièce chaude et accueillante (journaux, livres, jeux), avant de reprendre leur travail.

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Salle des Amis de l'Instruction, à 20 h. 30. Soirée artistique et musicale, au bénéfice du Comité d'action pour le Suffrage féminin.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 432.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

